



**NEWSLETTER 23/24**

**Numéro 5**

## SOMMAIRE

- \* *Mot du président*
- \* *Biodéchets à Porti*
- \* *Haies et ramassages*
- \* *Photovoltaïques*
- \* *Evénements*
- \* *Nouvelle convention ?*
- \* *En vrac*





## Mat du Président

Dans ma naïveté profonde, je pense toujours comme Jean Yanne (clin d'œil aux plus anciens) que tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil !

La réalité me rattrape régulièrement au détour de tous les comportements illicites et irrespectueux constatés et de tous les échanges malheureux, quels qu'ils soient, tant les secousses négatives qu'ils suscitent avec plus ou moins de force impactent notre quotidien.

Je reste persuadé que nous sommes les premiers responsables de cette dérive vers le jugement excessif et permanent mais aussi de l'empreinte que nous laisserons aux générations futures !

Loin d'évoluer dans un monde de Bisounours, nous devons nous protéger, de nous-mêmes, d'abord, mais aussi de l'influence négative du regard malintentionné des autres.

Comment ? Par la bienveillance ! La bienveillance, c'est une disposition favorable envers quelqu'un, à commencer par soi-même. En étant bienveillant avec soi, on a beaucoup plus de chance de développer le même comportement vis-à-vis des autres mais aussi de notre planète.

Dans cet ordre d'idées, vous lirez ci-après deux articles relatifs au bien-être de nos propriétaires et de la planète : les informations sur la mise en place du tri des biodéchets sur Portiragnes et une réflexion sur un achat groupé d'adoucisseurs d'eau.

*La bienveillance est un art difficile qu'il faut cultiver sans modération !*



Réfléchissez une fois  
avant d'agir,  
deux fois avant  
de parler, et  
**MILLE** fois avant  
d'accuser quelqu'un.

Disonais : Citations et Proverbes





## Collecte et valorisation des biodéchets à Portiragnes

Comme vous l'avez appris, la Sictom et la Mairie de Portiragnes ont mis en place un système de collecte de biodéchets sur l'ensemble de son territoire.

Vous trouverez plus d'informations sur le tri des biodéchets sur le site de la Sictom

<https://www.sictom-pezenas-agde.fr/wp-content/uploads/2023/03/ME%CC%81MO-BIODE%CC%81CHE-TS-2023.pdf>

<https://www.sictom-pezenas-agde.fr/actualite/oekotri-centre-de-tri-nouvelle-generation/>

Ensemble, ils organisent une évaluation globale des conditions optimales de la collecte des déchets recyclables ou compostables. Le Conseil Syndical a donc été convié à une réunion pour en être informé mais aussi pour entendre nos souhaits.

Nous avons invité Mme Hoppe, directrice du site, à se joindre à l'invitation de la Sictom.

Ils nous ont informés que l'installation des bornes de collecte de biodéchets doit se faire sur **l'espace public**. Il n'y aura donc aucune borne à l'intérieur de nos domaines comme signalé précédemment.

Ils sont en train d'analyser les endroits les plus propices pour cette installation tout en respectant des impondérables, tels que surface disponible, trafic, nuisances, etc. Nous avons insisté pour avoir des bornes de biodéchets au niveau de chaque sortie des domaines, principales ou secondaires. Nous devrions avoir une information plus précise lors de notre prochaine réunion en avril.

Le conseil syndical ne gère pas l'agenda des réunions, n'en déplaie à certains.



## Et les Sablons ?????

Vous avez sans doute lu que les Sablons possédaient une douzaine de bornes intramuros. Les raisons sont simples : en tant que société commerciale, ils organisent eux-mêmes le tri, la collecte et le transport vers les lieux de déchargement, ET à leurs propres frais. Cette manière d'organiser la collecte des biodéchets est impossible à transposer dans nos domaines pour de multiples raisons principalement juridiques, organisationnelles (Sictom, ...) et financières !

La Mairie et la Sictom rappellent que nous sommes entrés dans une phase test. Ils affirment que le public cible se situe, dans un premier temps, au niveau **du citoyen résident** (propriétaire et locataire permanent) et pas au niveau des touristes.

Des évaluations seront réalisées de manière permanente pour faire évoluer cette mise en place.

Notre proposition d'organiser la distribution de kit (bac+clé) lors de nos permanences a été refusée. Chaque propriétaire devra donc se rendre à la Mairie pour retirer son kit.

Nous ne sommes pas dans une « négociation » mais bien dans la recherche de solutions dans le cadre strict imposé par la législation mais aussi par les impératifs de la Mairie et de la Sictom.

**BIODÉCHETS**

Tous concernés au 01/01/2024



## Entretien des espaces verts privés et le ramassage de déchets verts

L'ASL organisera avec son prestataire habituel, M. Krispil, deux ramassages de déchets verts lors de la première quinzaine d'avril, soit les 4 et le 11 avril.

Plus d'infos sur les totems en temps utiles.

Des ramassages seront prévus également lors des vacances scolaires de mai 24.

Nous espérons que vous profiterez de cette période pascale pour entretenir vos haies et élaguer vos arbres, mais aussi pour nettoyer les bordures de vos maisons et les allées privées.



Nous insistons vivement sur la taille des haies, tant en largeur qu'en hauteur. La haie doit être taillée à ras de la bordure de la chaussée. Nous devons également vous demander de respecter la hauteur maximale de 2 mètres (à la floraison) au vu du nombre croissant de haies dépassant largement cette hauteur réglementaire.

## Production et facturation d'électricité via panneaux photovoltaïques

Les premiers panneaux ont été installés il y a plus d'un an et vous arrivez tout doucement à la date de facturation pour la quantité d'électricité rejetée dans le réseau.

Nous attirons votre attention sur les formalités à remplir à ce sujet auprès d'EDF. Si vous avez reçu un mail de l'adresse « [noreply-saygo-edf@luxtrust.lu](mailto:noreply-saygo-edf@luxtrust.lu) », il s'agit d'une demande de compléter votre dossier !

Pour vous aider dans toutes ces démarches, vous trouverez sur le site de l'ASL dans l'onglet « photovoltaïque » un « guide du producteur » réalisé par la société Milkywatt qui a installé une majorité de ceux-ci.  
<https://asltps.eu/informations>

### Chasse aux œufs et foire aux...

Comme les vacances scolaires des régions et pays ne correspondent plus pour l'ensemble de nos bambins, nous organiserons deux manifestations à leur intention, une pendant les vacances pascales et l'autre en début mai.

La traditionnelle chasse aux œufs aura lieu le jeudi 4 avril. Elle sera suivie du *fameux* concours de pétanque. Une séance de rattrapage aura lieu le mercredi suivant à la permanence pour les absents de la première semaine.

Pour les manifestations du mois de mai, les infos précises suivront via newsletter et totems. Bloquez déjà la date du 2 mai 😊



A photograph of a resort pool area with lounge chairs, umbrellas, and buildings in the background.

## Une nouvelle convention et de nouveaux investissements ??

Two decorative stars, one larger and one smaller, both in shades of orange and white.

### Les attentes des uns (rassemblées lors de notre enquête de 12/22) et les propositions des autres

- la refonte de la piscine des Portes du Soleil,
- la rénovation de l'espace bar pétanque,
- la rénovation des terrains de pétanque (demande spécifique de l'ASL),
- une nouvelle dalle multisports
- une nouvelle plaine de jeux
- le chauffage éventuel de la grande piscine des Tamaris

Une première réunion entre les responsables du groupe Lamy et le conseil syndical s'est tenue en décembre. Ceux qui imaginaient déjà un conclave secret et la sortie rapide d'un lapin de notre chapeau vont être déçus.

Après la comparaison des points ci-contre, une réflexion a été lancée sur un phasage éventuel plutôt qu'une réalisation one shot, et ce, notamment, en fonction des permis de bâtir à obtenir.

A ce stade, il est impossible de vous en dire plus et nous attendons un signal des frères Lamy pour programmer une nouvelle réunion.



Nous clôturons ce chapitre sur une mauvaise note à laquelle peu d'entre nous s'attendaient.

Dans la convention actuelle figure la poursuite du paiement des coûts d'exploitation de nos deux piscines en cas de reconduction tacite.

Autrement dit, la part actuelle de 633€ payée actuellement au groupe Lamy sera amputée uniquement des frais d'amortissements pour se réduire à +/- 430€ en cas d'absence d'accord sur une nouvelle convention.

N'oublions pas que les % de 12,5 et 20 sont bloqués jusqu'à l'échéance de la convention en 25. Après....

Nos experts analysent actuellement la convention signée en 2015 pour se faire confirmer cette mauvaise surprise.



Un peu de changement dans les formalités de déclaration et collecte de la taxe de séjour pour nos locataires !

La taxe pour notre village de vacances « 3 étoiles » s'élève à 0,83€/jour pour les adultes > 18 ans.

Voici le lien pour plus d'infos

<https://heraultmediterranee.taxesejour.fr/>

Taxe   
de séjour

# Quelques news...



## Un achat groupé d'adoucisseurs d'eau sur nos domaines ???

À la suite d'une conversation menée via Facebook, votre conseil a pris contact avec un fournisseur d'expérience d'adoucisseurs d'eau et déjà présent sur les domaines.

Il s'agit de la société Kinetico, spécialiste depuis 50 ans dont les appareils fonctionnent sans électricité.

<https://www.kinetico.fr>

Nous avons interrogé également la société Minimax, bien implantée en Belgique. Celle-ci n'a pas de distributeur dans notre région et un achat groupé ne les intéresse pas.

Si vous êtes intéressés, sans obligation d'achat, veuillez envoyer un mail à [president@asltps.eu](mailto:president@asltps.eu) pour vérifier le volume d'achat éventuel.

Si votre maison est déjà munie d'une installation et que vous en êtes satisfaits, vous pouvez également nous communiquer les coordonnées de la société afin d'élargir notre demande.



# Quelques news...



## Un coup de neuf aux logettes poubelles



Nous avons décidé de donner un coup de neuf aux logettes abritant les containers dans les domaines. Au lieu de se contenter d'une nouvelle peinture, un graphiste s'est emparé du projet pour nous gratifier de décors végétaux qui égayaient nos allées sans arrosage supplémentaire 😊.

Les premiers échos recueillis vont tous dans le même sens !

A tel point que certains d'entre nous envisagent déjà la réalisation de projets identiques à l'intérieur de leur propriété ou venelle.

A ce stade, nous rappelons que notre ROI stipule clairement que « *les propriétaires sont tenus de maintenir... les coloris d'origine de la construction pour les crépis ou boiseries* ».

Afin d'éviter tout problème d'autorisation, de mauvaise interprétation, etc, le conseil syndical proposera une solution adaptée, sous forme de résolution, au vote de la prochaine AG dans le but de conserver une évidente harmonie dans nos domaines.



*Vous avez des remarques ou des questions*

[info@asltps.eu](mailto:info@asltps.eu)

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Marc VIERSET

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Laurent MORELLE

Administrateur : Jean HABETS

**Vous avez apprécié  
cette nouvelle  
présentation...**

**Faites-le nous savoir !**